



88 VOSGES – COMMUNE DE RUPT SUR MOSELLE

Marché public de TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Rupt sur Moselle, 10 rue de l'Eglise - 88360 RUPT SUR MOSELLE Tel : 03.29.24.34.09 Fax : 03.29.24.42.63
courriel : mairie@ruptsurmoselle.fr

2. OBJET DU MARCHÉ

Exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la Commune de Rupt sur Moselle.
Lieu d'exécution : 88360 Rupt sur Moselle

3. PROCEDURE

Le marché faisant l'objet de la présente consultation est un appel d'offres ouvert. Il est soumis aux dispositions des articles 25 et 67 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatifs aux marchés publics.

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement au sens de l'article 12 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les prestations objet du marché seront confiées à un opérateur unique dans le cadre d'un marché global.

Une visite obligatoire sur site est prévue vendredi 23 mars 2018 à 8 h 30 (voir modalités dans le règlement de consultation)

Le marché maintenance prend effet le 1er juin 2018. Il est conclu pour une durée initiale ferme de quatre ans et sera ensuite reconductible tacitement une fois pour une période de deux ans, ce qui amènera à une durée maximale de six ans. Le marché ne pourra excéder la date du 30 juin 2024.

5. LIEU ET MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les dossiers de consultation seront adressés à toutes les entreprises qui feront une demande écrite auprès de la Mairie de Rupt sur Moselle – courriel : n.joly@ruptsurmoselle.fr

Ou pourront être téléchargés gratuitement sur le site www.marches.smic-vosges.fr

6. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Mercredi 11 avril 2018 – 12 h 00

7. JUSTIFICATIFS A PRODUIRE

La liste complète des pièces à fournir figure au règlement de consultation.

8. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

9. DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront remises sous pli fermé contre récépissé ou adressées à Monsieur le Maire de Rupt sur Moselle – 10 rue de l'Eglise – 88360 RUPT SUR MOSELLE par pli recommandé avec accusé de réception, avec la mention suivante :

« Offre pour l'exploitation des installations thermiques de la Ville de Rupt sur Moselle – Procédure 18-002
NE PAS OUVRIR».

Horaires d'ouverture du service de remise des plis :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Fermé le mercredi après-midi

Ou par voie électronique sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : www.marches.smic-voesges.fr.

Présentation des offres : suivant règlement de consultation (RC).

11. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Renseignements administratifs auprès de :

- Mlle JOLY – Commune de Rupt sur Moselle
Tel : 03.29.24.98.37 – Courriel : n.joly@ruptsurmoselle.fr

Renseignements d'ordre technique auprès de :

- M. Michaël LEGIN – Cabinet EPURE 10 Bis place de l'Eglise – 54115 LALOEUF PUXE
Courriel : mlegin@epure-ingenierie.fr
- M. Etienne MARTIN - Commune de Rupt sur Moselle
Tel : 06.87.77.09.30 - Courriel : e.martin@ruptsurmoselle.fr

Date d'envoi du présent avis : Lundi 26 Février 2018